



# fédération française des Échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports  
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

## Communiqué de presse :

14 février 2007

Le président de la Fédération Française des Échecs  
Jean-Claude Moingt

A le plaisir de vous convier à la signature de la convention-cadre entre le Ministre de l'Éducation Nationale, M. Gilles de Robien et le président de la Fédération Française des Échecs, en présence du Ministre des DOM-TOM et maire de Troyes , M. François Barouin

**Le jeudi 15 février à 16h00**  
Collège Pierre Brossolette  
La Chapelle-Saint-Luc (près de Troyes).

La pratique du jeu d'échecs contribue au développement des capacités cognitives, à la construction de la personnalité, à l'apprentissage des règles et du respect d'autrui. Et plus important encore, ces qualités acquises par la pratique sont transférables et font du jeu un réel outil de formation dans de nombreux domaines.

*« Pour toutes ces raisons, le jeu d'échecs constitue un complément légitime et pertinent des activités éducatives proposées par l'école.»*

Dans la convention, deux axes de travail sont privilégiés :

- permettre aux élèves en difficulté de renouer, par la pratique du jeu, avec la réussite scolaire ;
- développer la dimension éducative du jeu auprès du plus grand nombre.

Ainsi les actions porteront à la fois sur des publics scolaires en grandes difficultés économiques et, d'une manière plus générale, sur l'apprentissage et la pratique du jeu que ce soit dans le cadre d'activités périscolaires ou, au sein d'établissements volontaires, sur le temps scolaire.

Un partenariat décisif, d'une durée de 3 ans, qui marque une étape importante dans le développement du jeu d'échecs en France, et qui s'intègre également dans une démarche novatrice en matière d'évolution des apprentissages scolaires.

Contact : Laurent Vérat 06 22 08 14 65